

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2010

Présents : Mmes et Mrs S. BONNASIOLLE, R. COUDURE, A. POUBLAN, F. BARRACHINA, S. PIZEL, E. PEDARRIEU, F. GOMMY, V. BERGES, M. BLAZQUEZ, N. DRAESCHER, D. DURU C. HIALE-GUILHAMOU, J. LAFFORE, M.F. LAVALLEE, D. RISPAL

Absents excusés : Mme M. BOREL et Mr P. MIGUET (procuration à A.-M. FOURCADE)
V. BERGES a été élu secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2010.

➤ **AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport de la Commission d'appel d'offres réunie le 25 mai 2010 concernant l'examen des offres pour l'aménagement de la cour de l'école maternelle. Après analyse et négociation des offres, le marché peut être attribué à l'entreprise suivante :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISES TITULAIRES	MONTANT DU MARCHÉ ATTRIBUE H.T.
01	AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE	SCREG	38 789,95 €
TOTAL DES OFFRES H.T.			38 789,95 €

Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Madame le Maire de la signature du marché à intervenir avec l'entreprise désignée ci-dessus.

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **PARTICIPATION POUR LE CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE DE MME VERZARO, INSTITUTRICE**

Sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant le départ à la retraite de Mme VERZARO, institutrice, décide de participer au cadeau offert à cette dernière à hauteur de 150 euros.

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **ÉLECTION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'à la suite du décès de Mr Wim PLEYSIER, Conseiller Municipal, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection d'un membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres. Elle invite le Conseil Municipal à faire son choix. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne après vote, pour la durée du présent mandat :

- *Membre suppléant : Joaquina LAFFORE*

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que le Contrat Enfance Jeunesse entre la Caisse d'Allocations Familiales Béarn et Soule et la Commune est arrivé à échéance le 31 décembre 2009. La Caisse d'Allocations Familiales propose de signer un nouveau contrat. Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. La convention est conclue pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2014. Après présentation du projet de convention, Madame le Maire invite l'assemblée à se prononcer sur cette affaire. Le Conseil municipal, oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, adopte la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance et Jeunesse pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014 et autorise Madame le Maire à signer la convention jointe en annexe.

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **TARIFS DE LA PORTION PAYANTE AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011**

Sur proposition de la Commission Scolaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 2,90 € la portion payante par repas, pour l'année scolaire 2010/2011, pour les élèves ; à 1,00 € le panier repas Projet d'Accueil Individualisé, pour l'année scolaire 2010/2011 et à 3,70 € la portion payante par repas, pour l'année scolaire 2010/2011 pour les enseignants

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **TARIFS DE LA GARDERIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011**

Sur proposition de la Commission Scolaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de la garderie municipale, pour l'année scolaire 2010/2011 :

Forfait mensuel pour le premier enfant	29,10 €
Forfait mensuel pour le deuxième enfant	26,00 €
Forfait mensuel pour le troisième enfant	21,50 €
Forfait mensuel pour le quatrième enfant	gratuit

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **TARIFS DE L'ÉTUDE « AIDE AUX DEVOIRS » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011**

Sur proposition de la Commission Scolaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de l'étude « aide aux devoirs », pour l'année scolaire 2010/2011 :

Forfait mensuel pour un enfant non inscrit à la garderie	30,00 €
Forfait mensuel pour un enfant inscrit à la garderie	15,00 €
Tarif horaire (dans la mesure des places disponibles)	5,00 €

Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **SOLLICITATION D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUY DE BÉARN POUR LA RÉALISATION D'UN « ESPACE JEUNES » À MONTARDON**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la décision de procéder à l'aménagement d'un local « espace jeunes » dans l'ancien presbytère. Ce dossier a fait l'objet d'études et d'un plan d'aménagement. Le projet consiste en la réfection de la toiture délabrée (coût : 36 298 € H.T.) et des façades (coût : 5 857 € H.T.) et en un réaménagement intérieur du bâtiment (coût : 36 000 € H.T.).

Le plan de financement est établi comme suit :

1/ Fonds de concours de la CCLB	30 000 €
2/ Apport Commune de MONTARDON	48 155 €

78 155 €

Il est sollicité auprès de la Communauté de Communes du Luy de Béarn l'octroi d'un fonds de concours, pour l'aboutissement de ce projet, conformément à ce qui a été acté par délibération communautaire en date du 1^{er} avril 2010, à hauteur de 30 000 €. Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement de cette opération pour un montant de 78 155 € et sollicite auprès de la Communauté de Communes du Luy de Béarn le fonds de concours demandé, conformément au plan de financement présenté.

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **DÉSIGNATION DE LA LISTE PRÉPARATOIRE POUR LES JURÉS D'ASSISES**

Suite à un tirage au sort dans la liste électorale de la commune, trois électeurs sont désignés pour figurer sur la liste préparatoire pour les jurés d'assises 2011 :

*M. BRAZZOROTTO Jean Francis

*Mme COCHARD épouse HEID Maryse

*Mme GUIOT épouse VEILLON DE LA GAROULLAYE Denise

➤ **BILAN DE LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES EN 2009**

Monsieur le Premier Adjoint donne lecture du bilan de la qualité de l'eau pour 2009 transmis par le Syndicat Mixte du Nord Est de Pau et le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Luy et Gabas. Les rapports sont consultables en Mairie.

➤ **INFORMATION SUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE**

Madame le Maire donne lecture de la réponse faite à Monsieur le Préfet concernant la possibilité de construction d'un établissement pénitentiaire sur la Commune.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 17 juin à 18 heures 30 (ordre du jour : débat sur le PADD).